

15. QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS

↓ Monsieur le Maire fait part des courriers de remerciements pour l'octroi d'une subvention :

- Association « Le Lutrin »
- Les autres associations qui reçoivent des subventions.

QUESTIONS ORALES- ECRITES

Groupe Auxonne Territoire d'Avenir

« Monsieur le Maire,

L'antenne locale du Secours Catholique ne pourra plus assurer l'accueil de ses bénéficiaires à compter du 1^{er} janvier prochain dans ses locaux actuels rue Joseph Magnien mis à disposition par la commune.

Cette association, soutien une centaine de personnes au niveau des aides (bons de secours, bons alimentaires...) et plus de 250 personnes pour la fourniture de vêtements.

Quelle solution de relogement de l'association a été trouvée à titre provisoire dès le 1^{er} janvier 2019 sachant que le besoin est d'environ 80 m² ?

Quelle solution pérenne pour la suite ? Ne peut-on pas envisager de mettre à disposition une partie de la maison Krieg aux côtés des restos du cœur ?

Fabrice Vauchey & Dominique Arbeltier »

Monsieur le Maire : « J'ai reçu à plusieurs reprises dernièrement, vis-à-vis des réclamations, les représentants locaux du Secours Catholique ainsi que les représentants départementaux du Secours Catholique concernant, effectivement, les locaux qu'ils occupent, qui ne sont plus adaptés. Enfin, l'accessibilité n'est plus aux normes. Il est hors de question, que les choses soient bien claires, il est hors de question pour nous de réaliser des travaux dans un bâtiment qui ne nous appartient pas. Si on réalise des travaux, cela donnera plus de valeur au bâtiment et si l'on souhaite l'acheter, il faudra le payer plus cher. Donc, il est absolument hors de question de faire ces travaux. Nous avons trouvé une solution par rapport à l'accueil des personnes qui est la mise à disposition, gracieusement, d'une salle qui se situe aux halles pour recevoir les personnes. Cela se fait déjà depuis plusieurs semaines. Et les choses se passent bien. Il y a effectivement la question qui se pose pour le vestiaire. Alors, je vais dire tout de suite, la proposition qui m'est faite de mettre à disposition la maison « Krieg » ne peut pas être retenue pour une raison simple, le bas de la maison « Krieg » n'est pas extensible, si le rez de chaussée concerne la distribution alimentaire, le 1^{er} étage est occupé par le vestiaire. Donc, je ne peux pas mettre un autre vestiaire en plus. Cela poserait quelques difficultés par rapport à l'accès au 1^{er} étage avec les aliments, les congélateurs, qui se trouvent au rez-de-chaussée. Mais je n'ai pas de place, donc effectivement, nous n'avons pas pu répondre favorablement, dans la mesure où nous n'avons pas de locaux spécifiques. Alors il m'a été proposé tout simplement de louer une cellule commerciale de 80-100 m² aux frais de la commune. Les choses sont claires, ça a été NON. Après, si vous n'êtes pas d'accords, vous pouvez le dire, je me plierai bien sûr au choix du Conseil Municipal. Mais sachant que si l'on met à disposition et si l'on prend en charge, il faudra faire la même chose pour d'autres structures. Donc, pour l'instant effectivement, je n'ai pas de réponse par rapport à l'accueil des personnes. C'est surtout cela qui est important, par rapport aux bons alimentaires, aux bons de secours. Nous travaillons avec le Secours Catholique et le Secours Catholique est représenté au CCAS. Nous avons de bonnes relations avec le membre qui représente le Secours Catholique au CCAS mais nous n'avons pas de réponse. Si quelqu'un a une solution, une idée pour pouvoir résoudre cette question, nous sommes preneurs. Mais voilà ce qu'il en est aujourd'hui, nous avons d'autres demandes d'autres structures également, auxquelles je ne peux pas répondre favorablement aujourd'hui.

Non pas parce que l'association nous pose problème, bien au contraire, mais nous n'avons pas de disposition.

Fabrice VAUCHEY: « Ca veut dire que l'association, au 1^{er} janvier, envisage quoi, d'arrêter la distribution ? »

Monsieur le Maire: « Vêtements, attention. Son activité ne pose pas problème pour continuer, le vêtement n'est qu'un aspect de l'activité du Secours Catholique. »

Fabrice VAUCHEY: « C'est un aspect qui touche environ 250 personnes. »

Monsieur le Maire: « Oui. Des vestiaires il y en avait 3 : « le p'tit coup de pouce » A un vestiaire, les Restos du Cœur ont un vestiaire et le Secours Catholique a un vestiaire. « Le p'tit coup de pouce » a arrêté, les Restos du Cœur continuent. La différence, c'est que les « Restos » fournissent à leurs bénéficiaires les vêtements gratuitement, le Secours Catholique, même si c'est modeste, fait payer. Voilà, est-ce qu'il faut poursuivre deux vestiaires ? Est-ce qu'il n'y pas une possibilité de travailler ensemble ? Ce n'est pas à moi de trancher, c'est aux associations. »

Dominique ARBELTIER: « Le Secours Catholique, il y avait accès quand même toute l'année, ce n'est pas le cas pour les Restaurants du Cœur. »

Monsieur le Maire: « Il y a accès du 1^{er} janvier au 31 décembre avec un rythme un peu différent. L'été effectivement et entre Noël et jour de l'an. Sachant que, je suis bien placé pour le savoir, il y a quand même des distributions, voire alimentaire, voire de vêtements même lorsque les restos sont fermés. L'été, c'est fermé pendant un mois. Là ça va être fermé pendant 15 jours. S'il y a un problème, le téléphone de la responsable locale est transmis, suivant le cas. Car les gens ne viennent pas pendant 15 jours 3 semaines, ils viennent tel jour, veulent être servis et c'est le même problème, ils veulent avoir les trois semaines puis les quatre. Et on demande : « Moi je ne peux pas me déplacer, est-ce qu'on ne peut pas m'emmener les choses à la maison ? ». C'est une réalité car parfois, j'entends les appels téléphoniques. Mais il y a aussi possibilité, les assistantes sociales le savent bien d'ailleurs, quand il y a des problèmes particuliers, les assistantes sociales appellent « le p'tit coup de pouce », le CCAS ou les « Restos » et il y a une réponse qui est apportée.

...

Mais pensons d'abord à ceux qui sont réellement dans le besoin et il y en a. Aujourd'hui, je n'ai pas de solution pour des locaux, pour un nouveau vestiaire. A moins que quelqu'un ait une idée, en sachant que les « Restos » comme le Secours Catholique n'interviennent pas que sur Auxonne. Donc il y a aussi la possibilité d'être hébergé dans d'autres endroits, s'il y a des locaux. « Le p'tit coup de pouce », c'est sur Auxonne. Au « Resto », il y a beaucoup de personnes de l'extérieur, il y a entre 250 et 300 personnes qui bénéficient des « Restos ». »

Fabrice VAUCHEY: « Donc clairement, il n'y aurait plus qu'un vestiaire pour cet hiver, c'est-à-dire celui des Restos du Cœur ? »

Monsieur le Maire: « Là-haut, on ne peut plus accéder. »

Fabrice VAUCHEY: « Non mais je ne mets pas en question le problème, simplement je dirais que la démarche avait a priori été engagée depuis un certain temps ... »

Monsieur le Maire: « Oui, on me dit que cela avait été engagé depuis plus de 10 ans. La personne que vous avez rencontrée certainement. »

Fabrice VAUCHEY: « Oui... enfin plusieurs mois. »

Monsieur le Maire: « Oui, plusieurs mois je suis d'accord. Mais lorsqu'on me dit ou que j'entends que cela fait plus de 10 ans que c'est engagé, voire même encore plus... »

Fabrice VAUCHEY: « Je n'ai pas dit 10 ans, j'ai dit plusieurs mois. »

Monsieur le Maire: « Non pas vous mais je sais qu'une responsable vous a dit qu'il y a plus de 10 ans, voire 15, voire même 20. Car elle est là depuis très longtemps. Ce n'est pas exact. J'ai effectivement reçu, il y a trois ou quatre mois les représentants locaux. J'ai reçu les représentants départementaux il y a peut-être deux mois, grand maximum.... Quelques semaines ou quelques mois pour les premières rencontres, c'est vrai. Mais cela ne m'a pas donné de solution. »

Valérie ENGELHARD: « Ils sont exigeants aussi. »

Monsieur le Maire: « Et il y a des contraintes, il faut que cela soit accessible, il faut qu'il y ait de la place. »

Jacques- François COIQUIL: « Alors, vous allez proposer quoi ? »

Monsieur le Maire: « Alors là je n'ai pas de réponse. »

Valérie ENGELHARD : « On avait vaguement évoqué le « préfa » rue de la Cunette où il y avait la Croix Rouge, cela ne leur convient pas, ils ne veulent pas aller là-bas. »

Dominique ARBELTIER : « Le « Préfa » devant Malmanche ? »

Monsieur le Maire : « On ne l'a pas proposé. Il est pourri. »

Valérie ENGELHARD : « On a essayé de trouver des solutions, ils sont restés presque 1 heure. »

Fabrice VAUCHEY : « Et le « préfa » ne convient pas ? »

Monsieur le Maire : « Ne leur convient pas, attention, ce n'est pas de notre fait, on l'a proposé. »

Jean- Paul MOINDROT : « S'ils veulent aller là-bas et qu'il faut rénover, on rénove. »

Monsieur le Maire : « Oui, cela a été proposé mais dès qu'on l'a proposé, il y a eu un « niet »...avant même d'aller visiter. Pour information, les Restos du Cœur interviennent sur la maison « Krieg » et nous avons une petite difficulté en ce moment. On a un plombier qui doit installer le chauffage mais il intervient de façon aléatoire. Il y a une chape à faire, mais eu égard au temps, il faut qu'il y ait du chauffage pour que cela puisse sécher. Normalement, cela devrait être ouvert pour la saison d'été. Cela n'a jamais été prévu que cela ouvre pour la saison d'hiver. Lorsque cela sera finit, nous aurons l'occasion de vous inviter à voir les locaux. »

Jacques- François COIQUIL : « Et dans les locaux disponibles actuellement, pour revenir au Secours Catholique ? »

Valérie ENGELHARD : « Il n'y a que celui-là. »

Monsieur le Maire : « La commune n'a pas pléthore de locaux. Et si vous avez une idée pour un local, vous pouvez proposer. Mais on ne prendra pas en charge 600 € par mois pour une structure commerciale. Il faut que les choses soient dites clairement. »

Jacques COMBEPINE : « On a des locaux mais avec du stockage dedans déjà. »

Monsieur le Maire : « Oui, nous en avons effectivement. On peut parler de l'ex- GRETA mais c'est occupé par nos services, par le musée. Nous avons aussi la question, pour nous-même, du transfert des archives modernes et de la bibliothèque. Parce qu'il va y avoir des travaux à la bibliothèque, qu'il faut transférer. Pour information, il y a entre 13 000 et 14 000 livres à transférer soit 14 tonnes du fonds ancien. »

Valérie ENGELHARD : « On leur a également proposé une salle au château et ils ont dit que c'était trop loin du centre-ville. »

Monsieur le Maire : « Le rez-de-chaussée de l'ex- musée. »

Valérie ENGELHARD : « Ils ne peuvent pas dire qu'on a rien proposé du tout. »

Marie- Christine LOLLLOT : « Pourtant, pour stationner, c'est pratique quand même. »

Valérie ENGELHARD : « Surtout que c'est de plain-pied. »

Fabrice VAUCHEY : « Et le local Martel, il est occupé ? »

Monsieur le Maire : « Il a été refusé. »

Fabrice VAUCHEY : « Martel ? »

Monsieur le Maire : « Non pardon, pas Martel, à côté. »

Jacques COMBEPINE : « Martel est occupé. »

Monsieur le Maire : « Ce n'était pas plus proche du centre-ville mais il y avait une fin de non-recevoir dès le départ. Au château, il y avait la place. »

Jacques- François COIQUIL : « Et la maison du Colonel ? »

Monsieur le Maire : « Elle est louée. Comme pour la maison des médecins cela n'a pas marché, elle a été louée. Si vous avez une idée, même si ce n'est aujourd'hui, n'hésitez pas à nous en informer. »

Jacques- François COIQUIL : « Comme nous avons acheté l'octroi, pour un moment temporaire, est-ce qu'on ne pourrait pas trouver une solution ? »

Monsieur le Maire : « On vous fera visiter. Vous viendrez quand j'aurai les clés, je signe le 27, donc vous venez le 27 après 10H, je pourrai vous faire visiter. Cela n'est guère adapté pour un vestiaire, il y a quatre pièces. Je montrerai à ceux qui veulent voir. »

Jean- Paul MOINDROT : « Si vous mettez quelqu'un dedans, ils ne sortent jamais. C'est du temporaire à durée illimitée. »

Jacques- François COIQUIL : « C'est à peu près 8 000€ d'aides distribuées par an ? »

Monsieur le Maire : « Oui, c'est pour le secteur. Au niveau du travail, il n'y a pas de problème. Les assistantes sociales travaillent avec le Secours Catholique comme avec le Conseil Départemental, cela se passe très bien. »

Valérie ENGELHARD : « Cela ne les empêche pas de travailler, ils ont juste un problème avec le vestiaire. »

Monsieur le Maire : « Non, dès qu'il y a eu une demande, on leur a mis à disposition une salle. »

Fabrice VAUCHEY : « Oui mais le vestiaire est important quand même. »

Valérie ENGELHARD : « Oui et on a essayé de trouver des solutions mais cela ne leur convient pas. J'ai arrêté également car cela était au 1^{er} étage et on risquait de passer à travers. Et ce n'est pas la vocation du p'tit coup de pouce. »

Monsieur le Maire : « Quelle que soit la structure, ce n'est pas la vocation première. »

Valérie ENGELHARD : « Et ce que je ne comprends pas au niveau du Secours Catholique, c'est que c'est une association nationale et il doit y avoir un responsable national, comme pour les Restos du Cœur, qui « mettent la main à la pâte » pour louer quelque chose. »

Jacques- François COIQUIL : « Le Département n'est pas contre rénover un bien mis à disposition. »

Valérie ENGELHARD : « Oui mais on n'en a pas, à part à la Cunette où ils ne veulent pas aller et le château. »

Monsieur le Maire : « Le château était simple, mais ils n'en veulent pas. »

Sylvie BAILLY : « Mais ils sont encore en état ces préfabriqués ? »

Monsieur le Maire : « Il y aurait juste quelques rafraichissements. »

Valérie ENGELHARD : « Il y a des toilettes et un point d'eau, mais ils ne veulent pas. »

Monsieur le Maire : « Oui, ils veulent des toilettes à l'intérieur du local. »

Valérie ENGELHARD : « Oui, là les toilettes sont dehors. »

.....

Monsieur le Maire : « Alors si vous avez des suggestions, vous nous les transmettez. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? »

DIVERS

Wilfried LE GOFF : « Une petite doléance, un vœu : cela concerne les vœux aux personnalités qui vont se tenir à Auxonne comme tous les ans en début d'année. Je trouve cela bien qu'il y ait des vœux aux personnalités et aux forces vives de la commune, mais j'aimerais bien que, peut-être l'année prochaine, que sur le même modèle qu'à Dijon ou ailleurs, qu'il y ait une partie de la population, sur inscription, qui puisse y participer. Ce qui me choque, surtout en ce moment avec toute la grogne populaire, c'est que l'on fait beaucoup « d'entre soi », vœux de la communauté de communes et après tous les maires du canton, vous vous invitez tous les uns après les autres ... »

Monsieur le Maire : « Non, il y a des communes qui n'invitent pas, qui font entre eux. »

Wilfried LE GOFF : « Oui mais nous on en reçoit je ne sais pas combien. Je préférerais que l'on invite des gens de la commune. »

Monsieur le Maire : « Nous voyons avec la secrétaire du Maire et nous invitons les représentants associatifs, les commerçants, les artisans, les extérieurs qui ont travaillé pour nous, les nouveaux arrivants qui sont venus à la cérémonie, le conseil municipal jeune de cette année et de l'an dernier. Il est même arrivé certaines années, c'est un petit clin d'œil, que certaines personnes non invitées viennent à la cérémonie. On les a acceptées sans difficulté... Par contre, j'aurai un problème pour l'an prochain. Je ne pourrai pas élargir, comme vous le dites, l'an prochain, pour une raison simple, c'est que nous serons en période électorale et je ne peux pas changer la règle dans l'année qui précède une élection. Donc là, je peux vous répondre qu'il n'y aura pas de changement. Je parle sous surveillance étroite. On ne peut pas changer ce qu'il se fait car on me reprocherait d'inviter d'autres personnes.

Mais on s'est posé la question d'élargir mais aussi la difficulté de prévoir. Car les personnes invitées ne répondent pas nécessairement. »

Wilfried LE GOFF : « On adapte avec le même budget. »

Monsieur le Maire : « Oui mais dans ce cas-là, je fais passer des cacahuètes... On est 8 000 habitants, je ne peux pas inviter tout le monde... Est-ce qu'il y en aura 200, 500, 1000 ? ... C'est plus un problème pratique... mais je ne changerai pas pour l'an prochain. »

Dominique ARBELTIER : « Pour les cérémonies, la population est invitée. »